

Qu'est-ce que l'autobiographie raisonnée ?¹

« L'autobiographie raisonnée : une invention d'Henri Desroche

En première approche, l'autobiographie raisonnée (AR) est un entraînement d'auto-orientation et d'auto-formation accompagnée. Elle comprend trois exercices successifs, distincts et complémentaires : (1) un entretien au cours duquel la personne faisant son autobiographie raisonnée, nommée personne projet (PP), relate son parcours éducatif, social et professionnel à une personne dite personne-ressource (PR). La personne-ressource facilite la prise de parole de la personne-projet au cours d'un entretien semi-directif. Au cours de l'entretien, elle prend en note les paroles de la PP avant de les lui donner en fin d'entretien. La PR ne fait aucun usage de sa prise de notes ; (2) l'écriture par la personne-projet d'une « notice de parcours », qui reprend l'essentiel de ce qu'elle a dit au cours de l'entretien ; (3) sur la base de cette notice, la présentation par la personne-projet de son parcours devant un groupe d'une douzaine de pairs.

Au terme de ces trois exercices, la personne-projet, accompagné par la personne-ressource et par le groupe, fait ressortir un, deux, trois ou quatre « fils conducteurs » de son parcours qui vont nourrir une « notice de projet ». Le fondateur de l'autobiographie raisonnée, Henri Desroche, inclut l'écriture de la notice de projet dans l'AR (Desroche, 1989, Draperi, 2016). [...]

Que se passe-t-il lors d'un entretien d'autobiographie raisonnée ?

La personne-projet réalise un exercice anamnésique qui renforce sa connaissance sur lui-même, sa « conscience de soi » et son identité sociale. La personne-ressource s'exerce à écouter, noter, mener un entretien semi-directif, et engrange des informations sociales, sociologiques, qui enrichissent sa compréhension du monde. La PP et la PR font connaissance et nouent une relation singulière qui s'inscrit dans leur histoire de vie. Cette première phase peut être nommée expression orale et réflexive de l'expérience sociale (éducative, sociale et professionnelle).

Au cours de la seconde phase, la PP rédige sa notice de parcours à partir des notes transmises par la PR. C'est un exercice solitaire, d'écriture, qui exige de choisir ses mots, de relater le plus fidèlement possible, et, comme le souligne Lejeune, toujours avec sincérité, ses expériences de vie. C'est la phase de l'objectivation : l'expérience est transcrite sur le papier et se distingue de la personne qui l'a vécue. Elle a sa propre existence.

Au cours de la troisième phase, la PP lit sa notice de parcours (la version qu'il souhaite lire) devant un groupe de pairs, dont on fait l'hypothèse qu'il est potentiellement porteur d'une action collective partagée. A l'inverse de l'entretien au cours duquel il est formellement interdit à la PR de s'exprimer sur elle-même, ne serait-ce que par un mot et un seul, le groupe échange après la lecture des notices par chacun des membres. Les expériences sont partagées. Cette troisième phase est ainsi également la première où l'expérience singulière change de statut et commence à devenir connaissance transmissible. Ce que chacun croyait être du ressort de l'indicible, puis du ressort du singulier, est entendu par d'autres soi-même qui s'y intéressent et dont ils s'enrichissent. Cette phase est celle de la possible constitution d'un groupe qui partage parfois un vécu, toujours des affinités. C'est une première forme de mutualisation des savoirs. Le chemin est encore long avant de se comprendre, de conceptualiser, mais la discussion est engagée. »

¹ Extraits de Jean-François Draperi, « Définition et pratiques de l'autobiographie raisonnée. Vers une autobiographie coopérative ? », *La recherche biographique en situations et en dialogues. Enjeux et perspectives*, Collège international de Recherche Biographique en Education (CIRBE), Paris, 16-18 octobre 2019.